

Commune de Floyon

Les Petites Nouvelles de Floyon

Tout ce qu'il s'est passé sur Floyon

De juillet à septembre 2025

Informations pratiques.

Ce qu'il va se passer sur Floyon de septembre à décembre 2025.



N°110

Septembre 2025

Le Mot de Madame Le Maire

Chers Floyonnais et Floyonnaises,

Souvent, des petites phrases telles que « c'est un beau village », « vous avez fait des travaux », « il y a beaucoup d'animations dans votre commune » me sont rapportées.

Je vous les partage, elles sont souvent le fruit d'un engagement collectif de nos associations, de nos agents, de nos élus, qui s'efforcent d'être là pour effectuer et faciliter ces projets et animations.

Si l'on regarde un peu en arrière: la majeure partie de nos équipements et espaces publics ont été créés ou rénovés (parc de la salle des fêtes avec rénovation de cette salle, construction de la cantine, rénovation de l'intérieurs des classes de notre école, réfection d'une partie de la toiture de l'Eglise et des Réteaux, la rénovation du stade, l'aménagement du cimetière avec le colombarium et le jardin du souvenir, les routes , la fibre, l'éclairage public avec lampes leds, les panneaux stop pour sécuriser les carrefours, ...), et toujours avec recherche de subventions pour limiter les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Le vivre ensemble et ce dynamisme s'expriment avec l'arrivée de nouveaux habitants et l'effectif de notre école pour la rentrée de septembre est de 55 élèves.

L'été est quasiment terminé et je souhaite une bonne rentrée à tous, et notamment aux plus jeunes une bonne rentrée scolaire.

***Le Maire,
Evelyne GEBHARDT.***

Le Mot de Monsieur ROUSSEaux Roger

1er adjoint et adjoint aux travaux

Chers Floyonnais et Floyonnaises,

Pour résumer en détail les travaux:

- ***les 17 plaques d'égout dans la cour d'école et aux entrées ont été remises en peinture gris foncé, cela ne fait plus tâches de rouille***
- ***Les portes de la salle des fêtes, porte de la chapelle, porte de l'Eglise ont été poncées et lasurées, ainsi que les bancs.***
- ***Autour de la place, les barres en fer ont été remises en couleur***
- ***Le calvaire au cimetière a été sablé et repeint, ainsi que la tombe de l'abbé Dubray et le caveau provisoire***
- ***La barrière au terrain de foot, qui avait bougé, a été redressée et réglée***
- ***Une fenêtre a été changée aux toilettes des écoles***

En prévision:

- ***hydrofuge des murs de la mairie***
- ***Un espace existant entre le mur de l'école et du préau sera bouché***
- ***Des fossés sont en réfection rue là haut et chemin de la houssoye***

Pour information, Noréade refait les canalisations à basse zone, sur des ruptures de canalisations régulières.

Bien amicalement,

Roger Rousseaux

Informations diverses

Des rires et des pleurs

DECES

Gervais BRASSART le 28 août 2025

PACS

Renelle PERIN et Cédric GARIN le 21 juillet 2025

MARIAGE

Camille COMIEN et Gabriel BEAUBOUCHER le 23 août 2025

AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous vous remercions de vous adresser en mairie, munis de votre livret de famille et pièces d'identité, pour vous enregistrer dans notre fichier population.

En cas d'impossibilité de vous rendre en mairie aux horaires d'ouverture, vous pouvez nous transmettre ces éléments avec votre adresse sur Floyon par Mail:

mairie@floyon.fr

Merci à tous

Chers habitants,

Si vous avez un sapin à abattre pour décorer la place de la mairie à Noël, je vous remercie de nous contacter

Avec mes remerciements

Evelyne GEBHARDT, Maire



Besoin d'aide

pour vos démarches administratives ?

Venez dans votre France Services
à Avesnes-Sur-Helpe



France Services Cœur Avesnois
À la Médiathèque E.PRISSE D'AVENNES

1 avenue Louis Loucheur 59440 Avesnes-Sur-Helpe

☎ 03 27 36 56 22 ✉ franceservices@coeur-avesnois.fr

🌐 www.coeur-avesnois.fr

f France Services Cœur Avesnois



Nous sommes à votre disposition pour un accompagnement individuel dans vos démarches administratives, un accès libre à l'espace numérique pour réaliser seul vos démarches, des ateliers collectifs, job dating, événements thématiques... Pour des questions plus complexes, nous mettrons tout en œuvre pour vous mettre en relation avec nos différents opérateurs et partenaires.

Prise de rendez-vous conseillée.

Lundi: 09h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30 Mardi: 13h30 - 17h30
Mercredi: 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30 Jeudi: 13h30 - 17h30
Vendredi: 09h00 - 12h00
(hors vacances scolaires)

Permanences partenaires (uniquement sur rendez-vous)

Informations diverses

Horaires d'ouverture et contact de la mairie

- Le Lundi : de 08h30 à 11h45
- Le Mardi : de 08h30 à 11h45 et de 13h00 à 17h00
- Le Jeudi : de 08h30 à 11h45 et de 13h00 à 17h00
- Le Vendredi : de 08h30 à 11h45

03 27 59 24 55

RAPPEL: la secrétaire de mairie est présente les lundis et vendredis après-midi mais elle s'occupe de travaux qu'elle ne peut effectuer en recevant du public. De ce fait, la mairie est fermée au public.

La mairie sera fermée aux dates suivantes:

Le 10 octobre 2025

Les 10 et 21 novembre 2025

Du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026

Nous vous remercions de respecter ces horaires.

Adresse mail:

mairie@floyon.fr

SITE INTERNET

<https://mairiefloyon.fr/>

PERMANENCE DU MAIRE

sur rendez-vous

Salle des fêtes et terrain de foot

Pour louer la salle des fêtes, il suffit de vous rendre en mairie, muni:

- D'une pièce d'identité
- D'une attestation d'assurance responsabilité civile
- D'un chèque de caution de 200€
- D'un RIB (le tarif de la location sera prélevé 3 semaines avant la date de location)

Tarifs:

- pour les habitants de Floyon:
Sans vaisselle: 180.00€
Avec vaisselle: 230.00€
- pour les personnes hors commune:
Sans vaisselle: 230.00€
Avec vaisselle: 280.00€

Un forfait de 10.00€ (gaz), l'EDF et l'éventuelle casse feront l'objet d'un titre avec ASAP après la location.

Il vous sera demandé de nettoyer la cuisine, le bar, les WC; et de balayer la grande salle.

Une salle mal nettoyée sera facturée 100.00€

Pour louer le terrain de foot, il suffit de vous rendre en mairie, muni:

- D'une pièce d'identité
- D'une attestation d'assurance responsabilité civile
- D'un chèque de caution de 90€
- D'un RIB (le tarif de la location sera prélevé 3 semaines avant la date de location)

Tarifs:

- pour les habitants de Floyon: 80.00€
- pour les personnes hors commune: 120.00€

Vous pouvez également louer des tables et des chaises (si elles sont disponibles):

- 1.00€ par table
- 0.20€ la chaise

Informations utiles

Réparation/bâtiment/entretiens divers:

Centre Auto Avesnelles: mécanique carrosserie, peinture, réparations toutes marques et vente de véhicules 06.24.98.36.08

Martins Valentin entreprise du bâtiment
06.87.52.58.37

Dynam'M-O: entretien de la maison, du jardin et petit bricolage 06.48.83.51.61

Mr Dehenry Francis, maçonnerie générale, rénovation ou neuf, chauffage centre électricité, menuiseries, sanitaires et carrelage, 5 rue du Trichon 59219 Floyon, 07.72.27.81.66/03.27.59.28.75

Mr Lahaye André menuiseries et dépannages
06.07.19.23.14

Mr LAMANT Ludovic, maçonnerie 07.57.18.73.88

Mr Allaire Tristan aménagement intérieur fenêtre
06.08.13.61.01

Camping /Chambres d'hôtes

Camping de Chevireuil: location de salle et restauration 07.81.46.19.72

Chambres d'hôtes « le Terrier » Mme Marisa Caroline 10 rue haute zone 59219 Floyon
07.89.34.25.12

Infirmiers/pharmacie:

Aurélie Muny, infirmière libérale, 2 route nationale 02260 La Flamengrie, 06.87.11.71.01

Infirmiers libéraux cabinet d'Etroeungt:

- Freddy GROUSELLE 06.76.10.75.90
- Laure GEOFFROY 06.46.68.45.51
- Ludovic PIETTON 06.79.46.33.54

Pharmacie DELSAUX à Etroeungt: 03.27.59.25.25

Podologue:

M. Thomas Leleu 10 place de la mairie, Floyon, 06 75 73 01 94

Immobilier:

Gauthier Mory : agent immobilier 59219 Floyon
06.88.74.47.70

Aide au quotidien/services à domicile/Bien-Etre

Lalaut traiteur: livraison de repas à domicile
03.27.61.50.02

ADAR: 03.27.60.35.93

Vital services: portage de repas, petits travaux, jardinage et bricolage: 03.27.65.78.89

Color'Hair Carole Cingland coiffeuse à domicile
06.16.44.85.93

Le moulin de la détente La Neuville Lès Dorengt
03.60.52.00.73

Assistante maternelle

BRONCHAIN Marine 06.42.93.28.73

DAUMERIES Angélique 07.85.84.59.46

Vendeurs (produits locaux/artisanaux)

L'atelier de la gourmandise: Mme Allaire Adeline pâtisseries et petits fours sucrés et salés sur commande
06.84.06.73.73

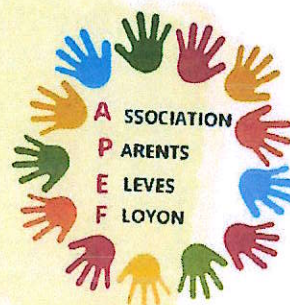
Vente de thé et de miel Mrs Debrauwer Romain et Feutry Quentin 06.48.91.50.87

Mme Drouault Mélanie: viande de bœuf angus, wagyu et veau 100% local élevés en Avesnois, en détail et en colis, sur les marchés de l'Avesnois
06.25.23.91.11

Mme Crowet Lola : les jardins de Traverse, fruits, légumes, confitures et jus de pommes biologiques de saison et locaux, vente de paniers sur commande, vente à la ferme le mercredi de 17h30 à 19h30 (à la belle saison) 25 grand chemin 07.86.70.78.42

9 La Pause Gauloise: vente de pizzas le dimanche soir place de la mairie 07.71.73.35.87

UN NOUVEAU DÉPART POUR L'APEF

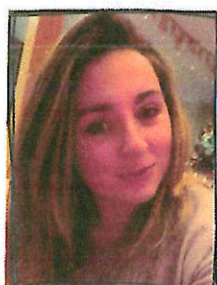


Chers parents,

À la suite de notre récente assemblée générale, nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle administration de l'Association de Parents d'Élèves de Floyon. Notre équipe renouvelée est composée de membres dévoués et dynamiques, prêts à travailler ensemble pour le bien-être et le développement de nos enfants.



Gwladys Veloso
Présidente



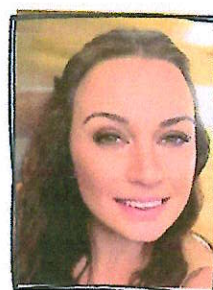
Amandine
Demode
Vice-présidente



Violaine Dursent
Trésorière



Julie Dubaele
Vice-trésorière



Mandy Lemaire
Secrétaire

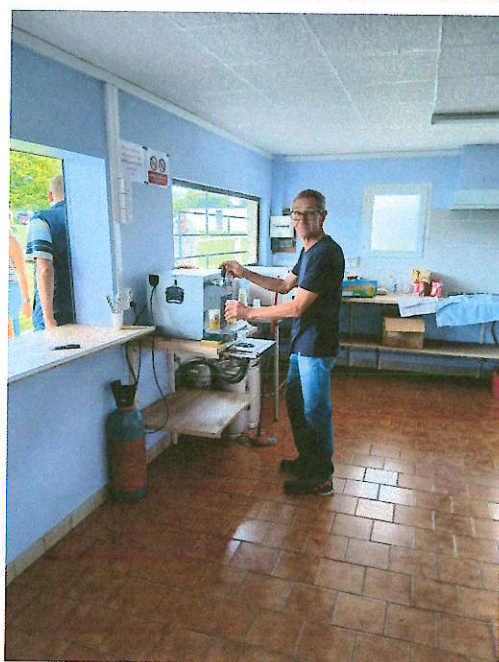
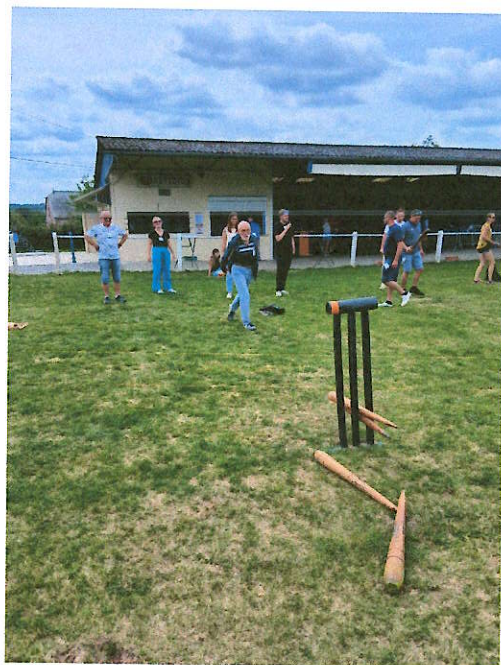
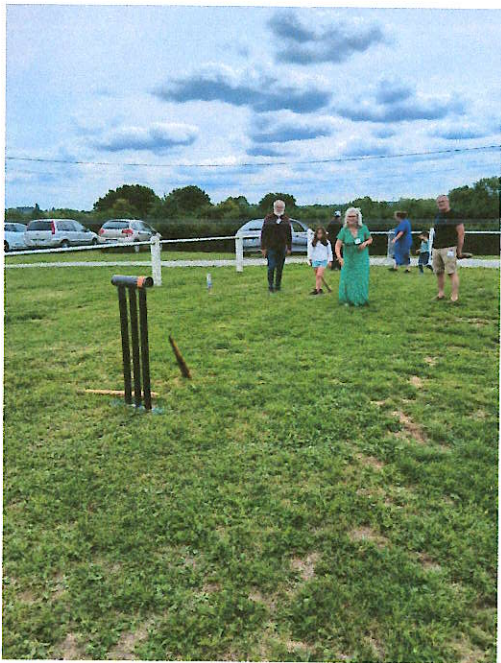
Nous sommes impatients de collaborer avec vous tous et de mettre en place des projets enrichissants pour notre école. N'hésitez pas à nous contacter pour toute suggestion ou question. Ensemble, faisons de cette année scolaire une réussite collective!

L'équipe de l'APEF

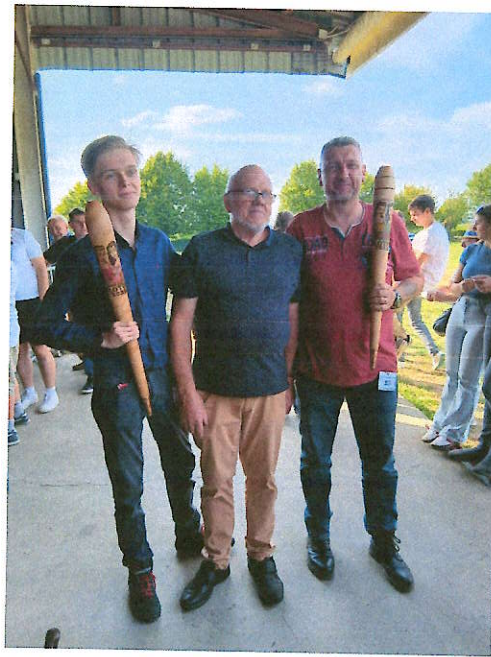
PACS du 21 juillet 2025
Renelle PERIN et Cédric GARIN



Billon le 3 août 2025



Billon le 3 août 2025



Le concours de billon a accueilli 34 équipes cette année.

Merci aux participants et aux bénévoles pour cette belle journée.

Classement:

1er: Mickaël et Alexandre FOUSSE

2ème: Roland ROUSSEAUX et David LARQUET

3ème: Aurélien BERTRAND et Louis RATTE

4ème: Loïc MEDDAS et Diego

5ème: Erwann ROUSSEAUX et Philippe ROUSSEAUX

Mariage du 23 août 2025



Madame COMIEN Camille et Monsieur Gabriel BEAUBOUCHER se sont unis ce 23 août 2025

La rentrée des classes le 1er septembre 2025



Repas de la chasse le 7 septembre 2025



Concert et remise des prix du concours des maisons fleuries le 20 septembre 2025



Le concert de la musique municipale ainsi que la remise des prix du concours des maisons fleuries.

Classement:

1er: Claudine DUFOUR

2ème: Corinne DA SILVA

3ème: Jean-Claude CROISY

La médaille de la Défense Nationale échelon bronze avec l'agrafe Garde républicaine a été remise à Aline SCULFORT



Repas du Club Sourire le 21 septembre 2025



DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement d'Avesnes
Communauté de communes du Cœur de
l'Avesnois

Commune de



FLOYON
59219

Tél. : 03.27.59.24.55

Mail : mairie@floyon.fr

Aux utilisateurs de la pompe communale

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du 11 juin 2022 avec les agriculteurs et la mairie de Floyon, le Conseil municipal s'est réuni en date du 17 juin 2022 et a décidé d'appliquer les tarifs suivants (en concertation avec les utilisateurs de la pompe communale) :

- 15€/an pour les particuliers
- 20€/an pour les agriculteurs qui exploitent entre 1 et 25 hectares
- 50€/an pour les agriculteurs qui exploitent entre 25 et 50 hectares
- 80€/an pour les agriculteurs qui exploitent plus de 50 hectares

Afin de facturer les utilisateurs, je vous serai reconnaissante de remplir l'attestation ci-dessous et de nous la remettre **avant le 13 octobre 2025** pour que nous puissions émettre les avis des sommes à payer (vous pouvez déposer dans la boîte aux lettres de la mairie en cas de fermeture).
Vous remerciant pour votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées

Le Maire,
E.GEBHARDT



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Prénom :

Nom :

demeurant

Adresse :

Code postal :

Commune :

atteste sur l'honneur que je dispose de (nombre d'hectares) :

ha

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Date et signature :

DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement d'Avesnes
Communauté de communes du Cœur de
l'Avesnois

Commune de



FLOYON

59219

Tél. : 03.27.59.24.55

Mail : mairie@floyon.fr

Aux utilisateurs de la pompe communale
Aux particuliers

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du 11 juin 2022 avec les agriculteurs et la mairie de Floyon, le Conseil municipal s'est réuni en date du 17 juin 2022 et a décidé d'appliquer les tarifs suivants (en concertation avec les utilisateurs de la pompe communale) :

- 15€/an pour les particuliers
- 20€/an pour les agriculteurs qui exploitent entre 1 et 25 hectares
- 50€/an pour les agriculteurs qui exploitent entre 25 et 50 hectares
- 80€/an pour les agriculteurs qui exploitent plus de 50 hectares

Afin de facturer les utilisateurs, je vous serai reconnaissante de remplir l'attestation ci-dessous et de nous la remettre **avant le 13 octobre 2025** pour que nous puissions émettre les avis des sommes à payer (vous pouvez déposer dans la boîte aux lettres de la mairie en cas de fermeture).

Vous remerciant pour votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées

Le Maire,
E.GEBHARDT



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Prénom :

Nom :

demeurant

Adresse :

Code postal :

Commune :

atteste sur l'honneur utiliser la pompe communale en tant que particulier

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Date et signature :



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2025

Depuis 2024, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois a modifié la prestation de collecte des encombrants. Elle propose le retrait de vos encombrants à domicile sur rendez-vous durant la période d'octobre 2025 à avril 2026 à raison d'un passage par an. Pour prendre rendez-vous, il vous suffit :

☞ Soit d'appeler le **03 27 68 68 60** aux jours et horaires suivants :

- le mardi : 9h00 à 12h00 – 13h30 à 17h30
- le jeudi matin : 9h00 à 12h00
- le vendredi après-midi : 13h30 à 17h00

Inscription du
16/09/2025 au
15/04/2026 inclus.

☞ Soit de nous retourner ce formulaire par mail à gestion-dechets@coeur-avesnois.fr ou à l'accueil de la 3CA.

Après inscription, le service environnement de la 3CA vous contactera pour vous proposer une date de passage chez vous et des modalités de collecte. **Merci de renseigner vos coordonnées :**

N° carte de déchetterie : _____ (Si vous n'avez pas de carte, nous vous contacterons pour vous en créer une).

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Commune : _____ Téléphone : _____

Afin d'organiser la collecte de vos encombrants dans les meilleures conditions possibles, merci de préciser la quantité et le type de déchets à collecter sachant que le volume **maximum autorisé est de 4 m³** :

TYPE DE DECHETS	LISTE
Les fenêtres et portes (les vitres cassées ne seront pas collectées) ☐	
Les ferrailles diverses ☐	
Les déchets d'équipement électriques et électroniques (petits et gros Electroménagers...) ☐	
Le mobilier (Canapés, tables, chaises, armoires, Lavabos, baignoires...) ☐	
Divers objets usagés (vélos, poussettes, jouets, pots de fleurs...) ☐	
Bois ☐	
Carton ☐	
Les lits, matelas et sommiers ☐	

Seuls les objets susceptibles d'être pris facilement en charge par 2 manutentionnaires seront collectés.

Vos objets encombrants devront être déposés le jour du ramassage.

Le collecteur se réserve le droit de refuser des encombrants au-delà de 4 m³.



Objets non collectés

- les vitres et miroirs pour des raisons de sécurité,
- les gravats,
- l'amiante et le fibro-ciment,
- les déchets verts,
- les pneus,
- les pots ayant contenu des produits polluants,
- les déchets liquides, huileux ou pâteux,
- les déchets infectieux, corrosifs ou explosifs.



Nous vous rappelons que nos déchetteries restent à votre disposition toute l'année pour collecter l'ensemble de vos encombrants :

- ⇒ A Solre-le-Château : le lundi de 14h00 à 18h30 ; les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 ; les mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 ; le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
- ⇒ A Avesnelles : les lundi et mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 ; les mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h30 ; le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour une meilleure gestion des déchets et afin de maîtriser les coûts, en complément des déchetteries d'Avesnelles et de Solre-le-Château, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois (3CA) vous propose une collecte des encombrants :

- à domicile sur rendez-vous une fois par an
- entre octobre 2025 et avril 2026

**VOLUME MAX
AUTORISÉ :
4 M³**

Comment s'inscrire ?

Inscriptions du 16.09.25 au 15.04.26 inclus

- **Par téléphone au 03 27 68 68 60** aux jours et horaires suivants :
 - **mardi** : 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30
 - **jeudi matin** : 9h00 à 12h00
 - **vendredi après-midi** : 13h30 à 17h00
- **Par formulaire** disponible à l'accueil et sur le site internet de la 3CA
 - **43, rue Cambrésienne - Avesnes-sur-Helpe**
 - **www.coeur-avesnois.fr**

Comment retourner le formulaire ?

- **Par mail** : gestion-dechets@coeur-avesnois.fr
- **A l'accueil de la 3CA**

Comment connaître la date de la collecte ?

Après inscription, le service environnement vous contactera pour vous proposer une date de passage à votre domicile et vous informer sur les modalités de collecte.

**La liste des objets non collectés figure
sur le formulaire d'inscription et sur le site internet de la 3CA.**



CIMETIERE

TARIF CONCESSIONS ET CAVURNES DANS LE CIMETIERE:

- concession **30 ans**: 2m²:
 - 1 place: 75€
 - 2 places: 125€
 - 3 places: 175e
 - 4 places: 225€
 - par place supplémentaire: 50€
- concession **50 ans**: 2m²:
 - 1 place: 150€
 - 2 places: 250€
 - 3 places: 350€
 - 4 places: 450€
 - par place supplémentaire: 100€

TARIF URNE DANS LE COLUMBARIUM:

Concession de 50 ans pour une urne dans le columbarium: 200€

TARIFS CAVURNES (pour 4 urnes)

- 30 ans: 200€
- 50 ans: 400€

TARIF POUR UNE PLACE DANS LE JARDIN DU SOUVENIR:

100€

Informations CCAS

COLIS DE NOEL

Les personnes âgées de plus de 65 ans.

Les personnes percevant le RSA socle peuvent en bénéficier.

Si vous êtes concernés et intéressés, merci de vous présenter en mairie avant le 15 novembre de l'année en cours, munis des pièces suivantes:

- justificatif CAF (RSA socle)
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile

PISCINE

Le CCAS donne des tickets de piscine aux enfants de moins de 16 ans de la commune.

Il vous suffit de vous rendre en mairie qui vous délivrera une carte avec:

- une photo d'identité de l'enfant
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 19 septembre 2025:

2025-022 : Décision modificative N°1

Le Conseil municipal a délibéré le budget primitif en date du 4 avril 2025 mais il y a une différence de 17000 euros qui vient de la prévision erronée au compte 722, en effet , cette prévision doit être rattachée au chapitre 042; il s'avère donc nécessaire de prendre une décision modificative

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve ainsi qu'il suit la décision modificative budgétaire portant sur un virement de crédit comme décrit ci-après :

Section	Imputation	D/ R	MONTANT AVANT	MONTANT DM	MONTANT APRES
Fnt	722. D- RF	D	17 000,00 €	-17 000,00 €	0,00 €
Fnt	722. R-OSF	R	0,00 €	-17 000,00 €	-17 000,00 €
Inv	2138. D- RE	D	300,00 €	17 000,00 €	17 300,00 €
Inv	2138. D-OSF	D	17 000,00 €	-17 000,00 €	0,00 €

2025-023 : Décision modificative N°2

Le Conseil municipal a délibéré le budget primitif en date du 4 avril 2025 mais il y a eu un sinistre à payer à l'Eglise pour un montant de 33 839.83€ au 615221, ce qui impacte ce compte et il y a - 10 837.61€ ; il s'avère donc nécessaire de prendre une décision modificative

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve ainsi qu'il suit la décision modificative budgétaire portant sur un virement de crédit comme décrit ci-après :

Section	Imputation	D/ R	MONTANT AVANT	MONTANT DM	MONTANT APRES
Fnt	615221. D- RF	D	-10 837.61 €	14 400,00 €	3 562.39€
Fnt	615231. D- RF	D	12 787.42 €	-3 500,00 €	9 287.42€
Fnt	61551. D- RF	D	26 925.39 €	-10 900,00 €	16 025.39€

2025-024 : Accord pour la randonnée du 28 septembre 2025 du CYCLO CLUB SOLESMOIS pour l'organisation de sa 4^{ème} randonnée de cyclotourisme « la Delberghe »

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'autoriser le CYCLO CLUB SOLESMOIS pour l'organisation de sa 5^{ème} randonnée de cyclotourisme « la Delberghe » le dimanche 28 Septembre 2025 de 08h00 à 12h00

2025-025 : Affiliation volontaire au CDG59 du Syndicat Mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la demande d'affiliation volontaire au Cdg59 du Syndicat Mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe.

Réunion du Conseil Municipal

2025-026 : Tarifs concessions au cimetière

Les nouveaux tarifs sont établis en euros pour une application au 5 septembre 2025.

Concession 30 ans : 2m²

- 1 place : 75 €
- 2 places : 125 €
- 3 places : 175 €
- 4 places : 225 €
- par place supplémentaire : 50€

Concessions 50 ans : 2 m²

- 1 place : 150 €
- 2 places : 250 €
- 3 places : 350 €
- 4 places : 450 €
- par place supplémentaire : 100 €

Cavurne 30 ans : 50*50 (pouvant accueillir jusqu'à 4 urnes cinéraires)

1 cavurne 4 urnes : 200€

Cavurne 50 ans : 50*50 (pouvant accueillir jusqu'à 4 urnes cinéraires)

1 cavurne 4 urnes : 400€

Fosse commune : gratuite

Colombarium :

Concession de 50 ans pour urne dans le columbarium : 200 €

Concession pour une place dans le jardin du souvenir du columbarium : 100 €

Une concession gratuite sera accordée aux Anciens Combattants sur les terrains trentenaires.

Location du caveau provisoire : gratuit les 15 premiers jours, 50.00€ par jour les jours suivants.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver ces nouveaux tarifs.

025-027 : Acceptation du devis de la mise aux normes de l'adressage, au regard de la loi 3DS

Il est du devoir des communes de procéder à la mise aux normes de l'adressage.

Madame le Maire présente le devis présenté par le responsable commercial de LA POSTE Sambre Avesnois pour procéder à cette mise aux normes.

Le présent devis présente 4 phases :

Rapport méthodologique pour un montant total TTC de 385.79€

Audit et conseil (du 01/10/2025 au 29/11/2025) pour un montant total TTC de 302.40€

Réalisation du plan d'adressage (du 02/01/2026 au 28/08/2026) pour un montant total TTC de 1755.14€

Fin de prestation pour un montant total TTC de 128.59€

Le présent devis s'élève à 2 571.92€ TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter le présent devis pour la mise aux normes de l'adressage établi par LA POSTE, pour un montant total TTC de 2571.92€.

Réunion du Conseil Municipal

2025-028 : Décision modificative N°3

Le Conseil municipal a délibéré le budget primitif en date du 4 avril 2025 mais il y a eu une erreur de prévision aux imputations suivantes 65188 et 65818; il s'avère donc nécessaire de prendre une décision modificative

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve ainsi qu'il suit la décision modificative budgétaire portant sur un virement de crédit comme décrit ci-après :

Section	Imputation	D/ R	MONTANT AVANT	MONTANT DM	MONTANT APRES
Fnt	65188	D	316.80 €	-316.80 €	0,00 €
Fnt	65818	R	-316.80 €	+316.80€	0.00€

2025-029 : Décision modificative N°4

Le Conseil municipal a délibéré le budget primitif en date du 4 avril 2025 mais il y a eu une erreur de prévision aux imputations suivantes 631 et 635; il s'avère donc nécessaire de prendre une décision modificative

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve ainsi qu'il suit la décision modificative budgétaire portant sur un virement de crédit comme décrit ci-après :

Section	Imputation	D/ R	MONTANT AVANT	MONTANT DM	MONTANT APRES
Fnt	631	D	4000.00 €	-4000.00 €	0,00 €
Fnt	635	R	-3299.00 €	+4000.00€	701.00€

2025-030 : Décision modificative N°5

Le Conseil municipal a délibéré le budget primitif en date du 4 avril 2025 mais on doit commander des bancs et des tables pour la cantine (l'effectif des petits a augmenté); il s'avère donc nécessaire de prendre une décision modificative

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve ainsi qu'il suit la décision modificative budgétaire portant sur un virement de crédit comme décrit ci-après :

Section	Imputation	D/ R	MONTANT AVANT	MONTANT DM	MONTANT APRES
Inv	2151	D	307 279.62 €	-200.00 €	307 079.62 €
Inv	2184	R	600.00 €	+200.00€	800.00€

2025-031 : Demande de subvention de la MFR LE CLOS FLEURI

Sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré ; le Conseil Municipal

DECIDE, à l'unanimité,

d'accorder une subvention de 80.00 € pour l'année 2025/2026 à la MFR LE CLOS FLEURI.

Informations et questions diverses :

- Madame le Maire informe les conseillers qu'un contrat de remplacement a été fait à Séverine DESJARDIN pour la cantine et la sortie/rentree de vaisselle à la salle des fêtes(septembre et octobre).

A venir...ça se passera à Floyon le...

Octobre 2025

Novembre 2025:

Le 8: soirée déguisée par FestiFloyon

Le 11: défilé à 9h45 à l'Eglise

Le 22: Barbeuk's

Le 29: St Eloi organisée par la Chasse

Décembre 2025:

Le 11: Goûter organisé par le Club Sourire

Le 14: Marché de Noël au profit du CCAS

Le 20: Distribution des colis de Noël

Janvier 2026:

Le 30: cérémonie des vœux à 20h00 à la salle des fêtes